

Questions orales

M. Crouse: Ma question comportait deux parties, et comme l'une concernait le ministre des Pêcheries et de l'Environnement j'aimerais qu'il y réponde.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêcheries et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je vais vérifier la liste exacte des quotas pour le programme des pêches, mais dans certains cas, le quota canadien n'est sans doute pas aussi élevé que certains quotas étrangers. Le député n'ignore pas qu'en vertu de l'accord de 1972, la France a accès à certaines zones de pêche du golfe.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Pêcheries et de l'Environnement. Comme on ne peut s'attendre à ce que la flottille de la côte est survive au programme de gestion des pêches proposée en 1977, le ministre va-t-il réviser immédiatement les quotas proposés pour les pêcheurs canadiens dans le programme, afin d'éliminer ce que je considère comme une forme de discrimination qui aura de graves conséquences sociales dans les régions de l'Atlantique?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, ce programme donne toujours lieu à des consultations avec l'industrie de la pêche. En fait, j'ai rencontré hier un groupe de patrons de gros chalutiers. Les discussions se poursuivent. Tous les secteurs de l'industrie devront se serrer la ceinture, mais nous essayons de faire un partage équitable.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA DATE DE PUBLICATION DU RAPPORT HALL SUR LES PENSIONS DES CHEMINOTS

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. En juillet 1974, M. Noel Hall a été chargé d'étudier le régime de pensions dans l'industrie ferroviaire et de présenter un rapport. Je crois que ce rapport a été présenté au ministre au début de septembre. Le ministre peut-il nous dire quelles mesures seront prises à la suite de ce rapport et quand ce dernier sera rendu public?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, il sera rendu public très bientôt. C'est un rapport volumineux et très technique et on s'occupe actuellement de le traduire. Ce devrait être terminé incessamment.

M. Fraser: Le 18 octobre, le ministre a dit à la Chambre que ce rapport serait prêt dans quelques semaines. Le retard est-il en aucune façon imputable au fait que le gouvernement

[M. Jamieson.]

s'occupe d'étudier le rapport? Et quand il sera présenté, le ministre nous fera-t-il part de la réaction du gouvernement?

M. Munro (Hamilton-Est): Je puis assurer au député que tel n'est pas le cas. Moi-même et d'autres à la Chambre avons insisté auprès de M. Hall pour qu'il produise ce rapport aussi rapidement que possible. Il l'a finalement terminé. Il a éprouvé certaines difficultés à cause de rapports actuariels et ainsi de suite, et tous nos effectifs s'emploient à en terminer la traduction, de sorte que le délai n'est aucunement intentionnel.

* * *

LA CONSOMMATION

LA RENCONTRE DU MINISTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE L'ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS ET L'AVION EMPRUNTÉ POUR LE TRAJET

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question a trait au bill C-16, communément appelé le bill concernant les prêteurs et les emprunteurs, et s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. A-t-il rencontré les représentants de l'Association des banquiers canadiens à ce sujet, et ce qui est plus important, pour se rendre, le ministre a-t-il pris leur avion ou un avion fourni par une des banques membres?

L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré vendredi dernier une délégation de l'Association des banquiers canadiens, et après notre réunion, qui a retardé mon départ pour Toronto où je devais prononcer un discours, on a offert de me transporter, et j'ai accepté avec plaisir parce que c'était gratuit.

Des voix: Bravo!

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Il n'y a rien de gratuit dans ce monde.

M. Hnatyshyn: J'appelle Marc Lalonde. Qu'en pensez-vous, Marc?

Des voix: Oh, oh!

M. Grafftey: Le ministre de la Consommation et des Corporations est-il d'avis qu'il est convenable d'accepter des voyages gratuits de la part des sociétés bancaires du pays lorsque la Chambre étudie un bill qui doit représenter les intérêts des consommateurs canadiens?

M. Abbott: J'espère que mon honorable ami n'a pas une si piètre opinion de moi qu'il croit que je puisse être acheté avec un billet gratuit pour Toronto.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Quel est votre prix?